

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2005
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Plan d'adaptation des effectifs 2006 - Décision - Autorisation

Monsieur SEUROT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le plan d'adaptation des effectifs 2006 s'inscrit prioritairement dans le cadre des nouvelles orientations définies pour la communauté urbaine, qui viennent d'être rappelées dans le rapport précédent.

Elles traduisent la volonté de la communauté urbaine de Bordeaux :

- de développer prioritairement la politique de l'habitat et le développement durable, la politique foncière et l'action économique ;
- de sécuriser les procédures internes de l'établissement.

Lors des Conseils de Communauté des 28 janvier et 24 juin 2005, la prise en compte partielle de l'ensemble de ces besoins avait conduit au titre du plan de recrutement 2005 à la création de 34 postes et de 2 transformations.

Les principales mesures arrêtées ont concerné le conseil de développement (5 postes), le centre habitat et politique de la ville (4 postes), la direction des déplacements urbains (3 postes), la direction du patrimoine (2 postes), la direction centrale des achats et marchés (6 postes).

Des renforts ponctuels pour un certain nombre de directions ou services ont également été opérés.

Le plan d'adaptation des effectifs 2006 complète le dispositif à la suite de l'adaptation de l'organigramme de la CUB et répond à quelques besoins ponctuels nécessaires au bon fonctionnement des services justifiés par l'urgence.

Ce plan comporte un solde de 37 créations d'emplois (38 créations dont un mi-temps et deux postes temporaires pour besoins occasionnels, 1 suppression, 3 transformations et 2 transferts.)

S'y ajoutent les transferts de postes correspondant aux transferts de missions dans le cadre de l'adaptation de l'organisation communautaire ainsi que des réorganisations ponctuelles de services permettant d'améliorer la lisibilité des organigrammes.

Par ailleurs, des études sont actuellement en cours, qui feront l'objet d'un rapport ultérieur, concernant les services suivants :

- la direction opérationnelle Environnement et la direction opérationnelle Voirie Circulation et Proximité dans le cadre de l'application du plan Collecte et de l'élaboration d'un plan propreté.
- la direction du Développement Urbain et de la Planification – centre Habitat où une convention avec l'Etat devrait permettre la mise à disposition d'agents de l'Etat en 2006.

Les créations de postes se décomposent de la façon suivante :

I – Création de postes au titre de l'adaptation de l'organisation communautaire

A - Fiabilisation des processus et sécurisation juridique

Inspection Générale et Audit

Le Comité Technique Paritaire du 2 juin 2005 a examiné la mise en place de l'Inspection Générale et Audit à la Communauté Urbaine. Elle assure des missions d'inspection, d'audit et de contrôle des satellites de la Communauté.

Il avait été indiqué en séance que les besoins de ce service seraient réévalués après l'arrivée de l'Inspecteur général.

Le chef de service a établi un programme pluriannuel d'intervention et déterminé son organisation (cf organigramme.)

En matière d'effectif, le contexte actuel et à venir de renégociation des différents contrats de délégations de service public, la nécessité de suivre et de contrôler au plus près les délégataires, les sociétés d'économie mixtes et les associations étant donné les enjeux financiers afférents, motivent le recrutement de 4 contrôleurs de gestion supplémentaires (3 catégorie A et 1 catégorie B) dans le domaine du logement social, du stationnement/transport et dans le domaine des déchets/environnement. En parallèle, un poste d'auditeur interne supplémentaire (catégorie A) est nécessaire pour répondre aux problématiques internes et pour participer aux audits sur les satellites de la CUB.

Direction Centrale des Achats et Marchés

La réorganisation de la direction Centrale des Achats et Marchés a été présentée lors du Conseil de Communauté du 28 janvier 2005, elle a notamment consisté à créer un département achat dans le souci de rationaliser l'achat public en regroupant au sein de ce service les deux métiers complémentaires que sont l'achat et les procédures de marchés publics.

Cette création a fait apparaître de nouveaux besoins en la matière, notamment liés aux actions à mettre en œuvre, ce qui a conduit la DCAM à solliciter la création d'un nouveau poste d'Attaché auprès du chef de département. Celui-ci sera plus particulièrement chargé de missions de type projet, tournées vers :

- la dématérialisation et le développement de l'achat responsable,
- la mise en place de procédures dont la centralisation des publicités des MAPA
- l'amélioration de l'information des services (administration de la rubrique achat sur l'intranet et accès facilité à l'information).

Par ailleurs, l'évolution de ce service, qui a conduit à la création d'un département Achats amène à la suppression de la Commande publique, dont un poste est transféré à la direction du Pôle Ressources et Conseil.

Mission Evaluation Prospective Qualité Conseil

Afin d'améliorer la maîtrise de l'activité communautaire, il vous est proposé de créer au sein du centre Conseil, Pilotage et Organisation :

- 1 poste de catégorie A consultant interne (Ingénieur ou Attaché), détenant un profil gestion et systèmes d'information, pour mettre en place le suivi budgétaire, le suivi d'activité et la comptabilité analytique dans des directions pilotes (transfert de missions de l'Inspection générale et Audit)

- 1 poste de catégorie A consultant interne (Ingénieur ou Attaché), détenant un profil conduite de projets d'organisation, pour mener à bien le projet « suivi de l'exécution des marchés », projet phare au SDI, les ressources actuelles n'étant pas suffisantes. Cet agent aura de plus en charge soit en tant que chef de projet, soit en tant que ressource organisation et accompagnement de nouveaux projets : la refonte de l'intranet (y/c administration fonctionnelle actuelle), la dématérialisation des procédures ou autre.

B - Renforcement des grandes politiques

Direction du Pôle Développement Economique

Reflet de la volonté de mettre l'accent sur le développement économique, la mise en place d'un 6^{ème} pôle implique la création d'un poste de Directeur Général Adjoint ainsi que d'un poste d'Adjoint Administratif, afin d'assurer son secrétariat. Il est à noter que la création de ce poste de DGA est compensée par la suppression d'1 poste de DGA préalablement rattaché au Président, créé à titre provisoire.

Direction du Développement Economique et de la Promotion de la Métropole

Il est nécessaire d'adapter l'organisation de la DDEPM et de renforcer ses effectifs pour lui permettre de mieux faire face à ses activités actuelles et assurer efficacement ses missions nouvelles.

Au niveau de l'organisation les principales propositions sont les suivantes :

↳ Création d'un nouveau département « Actions territoriales et économie solidaire » chargé de la mise en œuvre d'actions de terrain (plan presque île d'Ambes ...), du suivi des grands projets emblématiques (Ecosite du Bourgailh, parc aéro-technologique) et de l'accompagnement des mesures en faveur de l'emploi et de l'économie solidaire.

Au sein de ce département, il convient de créer : 1 poste de cadre A qui sera responsable des projets d'économie sociale et solidaire, des questions d'emploi, et de la coordination des principaux projets territoriaux ainsi qu'1 poste de catégorie B rédacteur et d'1 poste de catégorie C Adjoint Administratif qui le seconderont sur ces mêmes sujets.

↳ Création au sein de chaque département de cellules fonctionnelles regroupant des compétences ou des « métiers » : production et travaux, commercialisation des sites, accompagnement de l'innovation ...

↳ Création d'une cellule « Ressources partagées » pour l'ensemble de la Direction regroupant les compétences techniques (études, suivi des travaux), le suivi comptable, et les autres missions communes : programmation budgétaire, relations avec les autres directions (communication...), outils de pilotage, gestion du temps, animation GSP ...

Il vous est proposé de créer un poste de catégorie C (Adjoint Administratif) pour renforcer cette cellule "ressources partagées" et prendre en charge les actions transversales (programmation, outils de pilotage, coordination).

Pour les autres départements existants, il vous est proposé :

↳ Création d'un poste de catégorie A au sein du département "politiques partenariales, innovation et données économiques", en charge des questions touchant l'innovation, les technopoles, l'accueil des entreprises innovantes, le déploiement du réseau haut débit et les pôles de compétitivité.

↳ Création d'un poste de Rédacteur au sein du département "sites d'accueil et projets structurants" pour renforcer les actions sur les parcs d'activités (création, requalifications ...), le développement des services aux entreprises et aux salariés.

Le transfert de missions - Maîtrise d'ouvrage aménagements et suivi MIN, Abattoirs et suivi fonds de concours universités s'accompagne du transfert d'un poste de Rédacteur provenant de l'unité Affaires Générales de la direction des Services Publics Externes.

Direction de l'Action foncière

En accompagnement de l'adaptation des services communautaires, il vous est proposé de créer une cellule de politique foncière avec à sa tête un poste de catégorie A, chargé de la piloter dans le cadre du groupe permanent de coordination mis en place.

Direction des Ressources Humaines

S'inscrivant dans le cadre de la réflexion engagée pour atteindre les objectifs de la politique des Ressources Humaines, à savoir notamment un recentrage de ce service sur ses fonctions de conseil, de pilotage et de prospective, il vous est proposé la création de deux postes d'attaché.

↳ En effet, face au phénomène de départs massifs à la retraite (un tiers des effectifs dans les dix prochaines années) que devrait connaître la Cub, auquel s'ajoute une profonde mutation des règles de calculs des retraites, la direction des Ressources Humaines se doit de mettre en place une cellule spécifiquement dédiée à la gestion des fins de carrières et ce afin d'anticiper ces départs et rendre un service spécifique de qualité aux agents dans cette période de fin de carrière.

Il vous est donc proposé de créer une cellule « accompagnement des seniors » dont l'effectif sera constitué par un Attaché, poste à créer et par un Rédacteur, poste transféré du département gestion budgétaire et comptable.

Les fonctions de ce poste de catégorie A seront susceptibles d'évoluer en fonction des missions à venir de la direction des Ressources Humaines.

↳ De plus, en tant que service prestataire la direction des Ressources Humaines se doit de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour répondre aux attentes des services.

A cet effet, compte tenu de la dimension de la direction Opérationnelle Environnement et de la spécificité des missions et des problématiques en lien avec les ressources humaines, il vous est proposé la création d'un poste d'Attaché à la cellule Ingénierie, positionné géographiquement à la direction Opérationnelle Environnement dans un souci de proximité.

Le contenu des missions de ces deux postes est susceptible d'adaptation en fonction de l'évolution des missions de la direction des Ressources Humaines.

II - Au titre de la couverture des besoins ponctuels et urgents

Direction de la Communication

Dans le cadre de l'action communautaire, les notions de proximité et d'accompagnement des projets figurent au cœur des priorités majeures : environnement, déplacement, urbanisme, habitat. En terme de communication, cela se traduit par :

- une meilleure anticipation et un meilleur accompagnement des problématiques environnementales,
- une réflexion nouvelle en terme d'actions et outils à mettre en œuvre,
- la poursuite et le développement des actions récurrentes engagées notamment en matière de collecte des déchets ou encore de communication de chantier,
- la mise en place d'actions plus ciblées selon la catégorie d'usagers, et qui participent à donner l'image d'une administration à l'écoute des habitants de l'agglomération,
- la mise en place d'une évaluation des actions engagées.

Cette nouvelle dynamique, du fait de la diversité des sujets traités et de l'importance de chacun d'eux, implique une charge de travail accrue et plus complexe pour le département proximité. Une organisation de travail de 3 personnes : 1 catégorie A, 1 catégorie B, 1 catégorie C s'impose. Pour répondre de façon satisfaisante à cette nouvelle charge de travail, il vous est donc proposé la transformation d'un des deux postes d'adjoint administratif en poste de rédacteur au sein du département proximité.

Mission Tramway

En raison de la forte charge de travail actuelle de l'équipe « marchés » avec le lancement des DCE de la 2^{ème} phase mais également avec la clôture des marchés 1^{ère} phase, il vous est proposé, conformément à l'alinéa 2 de l'article 3 de la Loi du 26 janvier 1984, d'autoriser le recours à 1 agent administratif contractuel de catégorie C à la Mission Tramway, pour une durée de six mois.

La rémunération brute de cet agent serait de 8 807 euros indexée sur la revalorisation des traitements de la fonction publique territoriale, somme à laquelle il conviendrait d'ajouter les primes semestrielles d'un montant de 542 Euros.

Les crédits nécessaires à ce recrutement seront au chapitre 012 – article 64131, traitements et charges patronales comprises soit un montant de 12 696 euros bruts pour 6 mois.

Direction Opérationnelle Environnement

Dans ce service, deux dossiers ont été considérés comme étant prioritaires :

↳ Le renforcement des postes de conducteurs dans les centres de recyclages qui implique la création immédiate de 2 postes.

↳ La pérennisation de la Cellule Communication

Dans le contexte où l'extension des collectes sélectives en porte-à-porte va s'accélérer à partir de 2006 et où les objectifs du futur Plan Départemental de Gestion des Déchets Ménagers tendent vers des résultats ambitieux en matière de recyclage, la pérennisation de la cellule de communication de proximité, constituée jusqu'à présent par des contrats Emploi-Jeunes venant à échéance, devient un préalable indispensable.

Il vous est donc proposé :

- de constituer une équipe de 6 agents (2 postes d'Agent Technique et de 4 postes d'Agent d'Entretien). Cette équipe constituerait le "noyau dur" de la cellule de communication de proximité et assurerait la pérennité et la qualité du dispositif d'accompagnement des collectes sélectives en porte-à-porte sur le long terme,

- de constituer des modules d'intervention au gré des besoins, notamment dans le cadre du démarrage et du suivi de nouveaux secteurs de collecte sélective en porte-à-porte sur la base de Contrats d'Accompagnement à l'Emploi en fonction des plannings arrêtés et d'un crédit de 280 heures par semaine maximum. La formation de ces agents serait ainsi assurée par l'équipe permanente.

De plus, la Communauté Urbaine assurera l'accompagnement social de ces emplois aidés par le biais de formations en rapport avec les besoins du service ou dans la perspective d'une évolution de carrière dans un souci d'insertion et de reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de cohérence, il vous est proposé de transférer à la DOE le poste d'Ingénieur « Complexe thermique des Hauts de Garonne » dont la création à la direction du développement durable et de l'Ecologie urbaine, a été actée lors du Conseil du 24 juin 2005 pour conduire le dossier du devenir du complexe thermique des Hauts de Garonne, compte tenu du lien évident, notamment financier, avec l'activité de la DOE.

Il est rappelé que dans le cadre du plan Collecte un dossier d'adaptation des effectifs est à l'étude.

Service Assistance et Contrôle d'ouvrages

Pour plus de lisibilité, le service Contrôle et Suivi Qualité est désormais appelé service Assistance et Contrôle d'ouvrage.

Il vous est proposé de créer un poste d'Agent de Maîtrise filière projeteur – assistant au chef de l'unité Génie Civil, il sera plus particulièrement chargé du suivi des murs de soutènements.

En effet, en 2001, l'unité assurait le suivi de 240 ponts.

En 2005, ce nombre est passé à 266 et le nombre de demandes d'assistance a explosé.

En 2006, environ 600 murs de soutènement seront à initialiser dans la base données dont 200 à suivre.

Le Tramway demande, en outre, d'assurer la surveillance de 3 ouvrages (1^{ère} phase.)

Enfin, le transfert des routes départementales conduira à intégrer et à suivre 50 à 70 ponts supplémentaires.

Direction Centrale des Achats et Marchés

La Mission Tramway devant faire face à un pic d'activité en matière de passation des marchés (tant au stade de l'élaboration des cahiers des charges que de la préparation du choix des prestataires), il vous est proposé, conformément à l'alinéa 2 de l'article 3 de la Loi du 26 janvier 1998, d'autoriser le recours à 1 agent administratif contractuel de catégorie C à la direction centrale des Achats et Marchés pour traiter plus spécifiquement les marchés de travaux 2^{ème} phase, pour une durée de six mois.

La rémunération brute de cet agent serait de 8 807 euros indexée sur la revalorisation des traitements de la fonction publique territoriale, somme à laquelle il conviendrait d'ajouter les primes semestrielles d'un montant de 542 Euros.

Les crédits nécessaires à ce recrutement seront au chapitre 012 – article 64131, traitements et charges patronales comprises soit un montant de 12 696 euros bruts pour 6 mois.

Direction des Assemblées et du Courrier

Lors de la présentation du rapport concernant le déménagement de certains services communautaires (CTP du 2 juin 2005), avait été évoquée la nécessité de mettre en place en régie un système de distribution du courrier, afin d'assurer le bon fonctionnement global des services excentrés.

En conséquence, il vous est proposé de créer 3 postes de catégorie C pour assurer cette mission, réservés à des agents reclassés.

Direction des Services Publics Externes

Il vous est proposé de transformer un poste vacant d'Agent de Maîtrise Principal – Chef de Travaux en poste de Technicien au sein du département Parcs Cimetières afin de reprendre en régie les missions assurées auparavant par un Technicien de la ville de Bordeaux qui jusqu'alors participait en qualité de conseil, à la planification des traitements et la programmation des travaux. Cet agent devra également assumer au sein de ce département une responsabilité technique pour seconder le conservateur, encadrer les Agents de Maîtrise et assurer la coordination des équipes.

D'autre part, comme indiqué précédemment, ce service voit son effectif diminué par le transfert d'un poste de Rédacteur vers le Direction du Développement Economique et Promotion de la Métropole.

Service Logistique

Le service de la Logistique est actuellement confronté à un problème d'effectif compte tenu des absences pour maladie de certains de ses agents notamment au niveau de l'encadrement de l'unité administration générale, et ce alors même que ce service s'est engagé sur un travail d'amélioration de son fonctionnement.

Il vous est donc proposé de créer un poste de Rédacteur dans cette unité, qui sera compensé numériquement par le non remplacement d'un agent partant à la retraite courant 2006 et la suppression simultanée de ce poste d'Agent Technique à l'unité polyvalente d'intervention.

Direction Utilisation des Aides Publiques – Etudes Fiscales et Financières

Il vous est proposé de créer un poste d'Adjoint Administratif afin de renforcer le département « Etudes fiscales et financières ».

En effet, l'observation de l'évolution de la taxe professionnelle et des entreprises qui en sont redevables, nécessite, à la base, un important travail de saisie et de tri des données à partir duquel peuvent être détectées des « anomalies » qui sont ensuite signalées à la Direction des Services Fiscaux pour contrôle, vérification, explication puis si nécessaire, correction, garantissant ainsi à la Cub une base de taxe professionnelle de meilleure qualité.

Direction du pôle Ressources et Conseil

Il vous est proposé de transférer le poste de catégorie A de la Commande Publique à la direction du Pôle Ressources et Conseil. L'agent, assistant du Directeur Général du pôle Ressources et Conseil, assurera à sa demande des missions de coordination internes au pôle, d'animation ou de conduite de dossiers et de réflexion.

Direction des Ressources Humaines - Département de Médecine Professionnelle et Préventive

Le département de Médecine Professionnelle et Préventive a pour mission « d'éviter toute altération de la santé des agents du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des agents ».

L'organisation du département s'articule actuellement autour de deux postes :

- le médecin qui effectue la consultation médicale et prescrit les examens s'y rattachant,
- l'infirmière qui réalise les examens biométriques et les vaccinations, si nécessaire,

Il vous est proposé aujourd'hui de créer deux autres postes :

- 1 poste de médecin sur lequel sera recruté un médecin à mi-temps.
En effet, le médecin actuel suit 2090 agents, les autres agents (circonscriptions de Voirie, Abattoirs et cimetières d'Artigues) relevant encore de l'AHI par le biais d'une convention.
En répartissant les effectifs de façon plus adéquate dans le respect du temps médical réglementaire, le besoin supplémentaire est d'un médecin à mi-temps.
Ce recrutement permettra à la CUB d'avoir un fonctionnement cohérent et d'assurer la présence permanente d'un médecin.
- 1 poste d'Adjoint Administratif afin d'accueillir les agents à leur arrivée, de les enregistrer, de gérer les appels téléphoniques, d'organiser le planning du médecin et la gestion de convocations.

Direction des Moyens Généraux

La création de 3 postes d'Agent Technique proposée à l'unité Sécurité est le résultat d'une étude du planning d'intervention de cette unité. En effet, pour assurer une présence effective et obligatoire dans un immeuble IGH de trois personnes au minimum, une augmentation des effectifs de 3 postes d'Agent technique est nécessaire.

D'autre part, afin de renforcer la cohésion des entités de cette direction, proposer une meilleure stratégie et une meilleure lisibilité de ses missions, une modification de l'organigramme est apparue nécessaire (organigramme joint.) La structuration ainsi proposée des différents départements a été réalisée dans un souci de regroupement des activités par nature.

III – Modifications ponctuelles d’organigramme

Direction de la Communication

Comme indiqué dans le rapport précédent, il vous est proposé de transférer le département Communication Interne de la direction des Ressources Humaines vers la direction de la Communication, à l’exception du poste d’Adjoint administratif chargé de l’accueil de la DRH, soit 1 poste d’Attaché et 2 postes de Rédacteur transférés (cf organigrammes.)

Mission Tramway

Afin d’assurer une meilleure lisibilité de son organisation, il vous est proposé de modifier l’organigramme de la Mission Tramway (cf organigramme joint en annexe).

Ainsi, la direction est renforcée avec le rattachement au chef de projet du responsable des affaires foncières, du gestionnaire de projet et d’une assistante administrative.

Il est également à noter la création de deux centres techniques concernant la conception et la réalisation des infrastructures et des systèmes du tramway.

D’autre part, le centre administratif est, quant à lui, décliné en cellules :

- passation des marchés
- exécution des marchés
- procédures administratives – suivi budgétaire
- et commande publique.

Enfin, il vous est proposé d’intégrer au sein de la mission Tramway le département Concertation, qui dépendait initialement de la direction de la Communication soit 1 poste d’Attaché, 1 poste de Rédacteur et 3 postes d’Adjoint transférés.

Direction des Coopérations territoriales, européennes et internationales

Comme indiqué dans le rapport précédent, il vous est proposé de fusionner la direction des Affaires européennes et de la Contractualisation et la direction de la Coopération internationale et Intercommunautaire en une seule direction : la direction des Coopération territoriales, européennes et internationales. (cf organigrammes)

Direction des Finances

Afin de faire preuve de la meilleure réactivité et de la plus grande efficacité, l’organisation interne de la Direction des Finances doit être adaptée.

Le Département Budgets annexes Patrimoine, Comptabilité des stocks devient le Département Gestion comptable des Immobilisations avec pour missions :

- le suivi patrimonial (supervision des amortissements du budget principal et des budgets annexes).
- le contrôle de l’ensemble des mouvements de patrimoine avant leur traduction comptable.
- le suivi fiscal et financier des budgets annexes.

- le suivi comptabilité de stocks des lotissements et ZAC ainsi que des Caveaux.

La cellule Administration des Données Financières est créée pour répondre aux évolutions de la direction financière et assurer une transversalité entre les départements. Elle sera composée de deux postes : un attaché et un Rédacteur, postes transférés du Département Préparation et Suivi Budgétaire.

Les missions de cette cellule seront :

- la réalisation et le suivi de tableaux de bord
- l'interface Finances (informatique pour le soutien logistique interne et maintenance des logiciels Intranet des Finances)
- Mise à jour des sites Finances et ACUF
- l'actualisation des bases de données dans Sédit Marianne (fournisseurs, codifications des services, programmes, codes, axes...)
- l'accompagnement pédagogique sur les métiers des finances et soutien logistique aux utilisateurs.
- la communication interne et à l'usage des services.

Le Département Emprunts – Dettes – Créances – Gestion de la Trésorerie, outre ses missions actuelles, aura également en charge la gestion des garanties d'emprunts auprès des organismes d'H.L.M.

Direction des Systèmes d'Information

Afin d'améliorer le fonctionnement et la lisibilité de l'organisation de la DSI, il apparaît aujourd'hui nécessaire de procéder à quelques modifications de l'organigramme.

Ces modifications sont de deux natures :

➤ modification de l'intitulé de certains départements afin qu'ils soient plus en adéquation avec leurs missions actuelles (cf organigramme joint).

➤ réorganisation de la partie Etudes,

En effet, compte tenu de l'accroissement du nombre de projets informatiques ainsi que des interactions entre les différentes applications informatiques de la CUB, il est aujourd'hui nécessaire « d'activer » le centre Etudes et Développement en lui assignant un chef de centre, dont la mission sera de coordonner les différents projets de développement informatique, de s'assurer de la cohérence de l'architecture applicative et de définir les outils et méthodes propres à l'activité études et développement informatiques. Il est proposé que le poste d'Ingénieur - responsable étude du département développement d'informatique de gestion (ancienne appellation), assure, le rôle de chef du centre Etudes et développement.

Par ailleurs, afin de rendre plus visible la composante « études » des projets SIG, il est souhaitable, de même que cela existe dans les domaines Finances et Pilotage, de créer un département Etudes et Développements domaine Système d'Information Géographique, rattaché au centre Etudes et Développements par transfert de deux postes du département Etudes et Développement autres domaines.

Enfin, il convient de transférer le poste d'Ingénieur - veille technologique du département Documentation et Formation informatique vers le département Etude et Développement autres domaines et de le renommer : Ingénieur - chef de projet intranet d'agglomération.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir accepter les dispositions ci-dessus définies, soumises à l'avis du Comité Technique Paritaire du 7 novembre 2005 et donc :

- décider la création de 36 postes
- décider la transformation de 3 postes
- décider le transfert de 2 postes
- décider la suppression de 1 poste
- autoriser Monsieur le Président à recourir à 2 agents administratifs non titulaires de catégorie C
- et autoriser les recrutements correspondants.

Les dépenses correspondantes sont inscrites au chapitre 012, traitements et charges comprises, soit un montant de 1 477 861 € en année pleine.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
30 NOVEMBRE 2005**

M. BERNARD SEUROT

